



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/CONF.191/L.13  
20 mai 2001

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

Troisième Conférence des Nations Unies sur  
les pays les moins avancés  
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

**Session thématique interactive**

**ÉNERGIE**

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La session thématique sur l'énergie a été organisée par l'ONUDI, qui était responsable des deux premiers thèmes, alors que la CNUCED était chargée du troisième. Il s'agissait d'examiner le rôle de l'énergie aux fins d'un développement durable dans les pays les moins avancés (PMA).
2. Une liste de mesures à effet immédiat, telle qu'elle avait été approuvée à la Réunion de haut niveau sur l'énergie tenue à Vienne en mars 2001, a été proposée aux participants; ces mesures visaient à remédier aux problèmes des PMA dans le secteur de l'énergie.
3. Les débats ont porté sur les trois thèmes suivants :
  - 1) Accès à l'énergie, en particulier dans les zones rurales;
  - 2) Utilisation rationnelle de l'énergie;
  - 3) Prix et approvisionnements en pétrole et en gaz dans les PMA.

4. Les participants ont déploré que 2 milliards de personnes dans le monde n'aient pas accès à l'électricité ou à d'autres sources d'énergie modernes. À cet égard, ils sont convenus d'un "objectif énergétique", consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'énergie. Ils ont également souligné que cet objectif était un préalable à la réalisation de l'objectif plus général d'une réduction de moitié d'ici à 2015 de la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar É.-U. par jour.

5. L'accès à des sources d'énergie fiables et propres est une condition préalable à un développement durable dans tous les secteurs sociaux et économiques des PMA. Un meilleur accès doit dès le départ respecter des critères de durabilité afin de ne pas aggraver la situation sociale, économique et environnementale de ces pays. Les participants ont fait remarquer qu'il fallait poursuivre les efforts pour améliorer l'utilisation de l'énergie afin de parvenir à la durabilité et de remédier aux problèmes posés par les changements climatiques. Cela concernait aussi bien les énergies traditionnelles et renouvelables que les combustibles fossiles.

6. Les participants ont conclu que les PMA et les partenaires de développement devraient continuer de coopérer pour corriger la situation énergétique déplorable que l'on observait actuellement dans plusieurs parties du monde.

7. Les débats sur le premier thème ont porté sur deux aspects de l'accès à l'énergie, à savoir des approvisionnements stables en hydrocarbures déterminants notamment pour le développement des pays sans littoral, et l'accès à l'énergie dans les zones rurales. Récemment, les PMA ont beaucoup souffert des fluctuations des cours du pétrole. Dans certains cas, les hausses ont annulé les effets de la réduction ou de l'annulation de la dette qu'avaient consenties les partenaires développés. L'accès à l'énergie et à l'électricité dans les zones rurales est essentiel pour le développement économique des PMA, ainsi que pour des raisons sociales et environnementales; l'électrification des zones rurales est l'une des conditions préalables pour créer des emplois et faire fonctionner correctement les établissements scolaires et hospitaliers. Sans accès à l'électricité, le bois et d'autres formes de la biomasse sont surexploités, sans souci de durabilité.

8. Souvent les PMA disposent d'importantes sources d'énergie potentielles, qui pourraient être exploitées aux fins d'un développement durable; ce sont fréquemment des sources d'énergie renouvelables - hydroélectricité, biomasse exploitable de façon raisonnée, énergie photovoltaïque, etc.

9. De nombreux problèmes ont été identifiés qui faisaient obstacle à l'électrification des zones rurales, dont le manque de ressources financières à investir, des contraintes physiques et une pénurie de compétence pour planifier, construire et entretenir des infrastructures électriques dans ces zones.

10. Pour résoudre ces problèmes, il a notamment été proposé d'associer davantage le secteur privé à la décentralisation et à la distribution de la production d'électricité, et en particulier de favoriser la décentralisation de la production d'énergie plus spécifiquement par le biais de plates-formes plurifonctionnelles et de programmes de coopération entre PMA et donateurs pour l'assemblage ou la fabrication locale d'équipement de production d'énergie renouvelable. De petites entreprises pourraient jouer un rôle très important dans ce domaine. Les participants ont également souligné l'importance du développement d'infrastructures - couloirs d'approvisionnement, installations de stockage, etc. - pour l'approvisionnement en hydrocarbures, en particulier dans les pays sans littoral. Ils ont insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération régionale pour la fourniture et la distribution d'énergie, d'interconnecter les réseaux, de réformer et de renforcer la réglementation et d'augmenter les ressources financières en vue d'améliorer l'accès à l'énergie. Ils ont enfin évoqué une utilisation accrue d'autres sources d'énergie et l'amélioration de la recherche-développement, et ont préconisé d'intégrer les politiques de développement énergétique dans les stratégies globales de développement des PMA.

11. La communauté internationale a été invitée à redoubler d'efforts pour améliorer l'accès des PMA à l'énergie.

12. Le Gouvernement norvégien a fait savoir qu'il s'était récemment engagé à élargir son appui aux programmes et aux politiques d'accès à l'énergie dans les PMA; il envisage d'augmenter sensiblement le financement de ce type de programmes, tout en accordant une attention particulière aux questions sociales et environnementales liées à l'approvisionnement en énergie.

13. Les mesures à effet immédiat dans ce domaine seront exécutées par l'ONUDI en coopération avec d'autres institutions compétentes.
14. Lors de l'examen du deuxième thème, les participants ont estimé que la consommation d'énergie aux fins d'un développement durable devait être axée sur deux éléments indissociables : l'accès à l'énergie et une consommation rationnelle. Augmenter l'accès sans se préoccuper des questions de consommation risquait d'empêcher une contribution optimale de l'énergie à la croissance et à l'atténuation de la pauvreté. Par utilisation rationnelle de l'énergie, on entendait une diminution de l'énergie consommée à une fin ou pour un service donné, ce qui recouvrait les éléments suivants : éviter toute consommation inutile, réduire les demandes spécifiques, améliorer les rendements et les performances énergétiques et s'employer à obtenir des rendements efficaces.
15. Les participants ont passé en revue les nombreuses difficultés auxquelles étaient confrontés les PMA pour rationaliser l'utilisation de l'énergie, notamment les obstacles d'ordre commercial, institutionnel ou financier. Parmi les obstacles commerciaux il fallait mentionner un environnement peu favorable à des investissements à rendement énergétique élevé de la part du secteur privé : législation et réglementation inadaptées, absence d'incitations fiscales ou financières, manque d'information et d'intérêt des consommateurs. Les obstacles institutionnels concernaient l'absence de politiques nationales définies au stade de l'utilisateur final. L'accès au financement était un problème omniprésent dans les PMA, qui limitait les possibilités d'étudier de nouveaux moyens d'améliorer l'utilisation rationnelle de l'énergie.
16. Outre ces obstacles de caractère général, plusieurs participants ont mentionné des problèmes spécifiques à leur pays. La Zambie, par exemple, avait engagé un programme de conservation et d'utilisation rationnelle de l'énergie qui avait pour objectif de réduire la pauvreté en augmentant les possibilités d'approvisionnement et en tenant compte de l'importance des facteurs économiques et sociaux liés à l'utilisation de l'énergie et au renforcement des capacités des consommateurs - ménages et entreprises.
17. Parmi les autres propositions qui ont été présentées concernant les économies d'énergie, on peut mentionner le remplacement des énergies traditionnelles par des sources d'énergie renouvelables - telles que biomasse, énergie éolienne et énergie solaire - qui pourraient s'intégrer

dans n'importe quel programme d'utilisation rationnelle de l'énergie. Toutefois, la réalisation de programmes de substitution dans les PMA est particulièrement difficile en raison surtout d'un manque d'investissements.

18. Deux mesures à effet immédiat dans ce domaine seront exécutées par l'ONUDI, en association avec le PNUD et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, et trois autres en coopération avec des institutions compétentes.

19. Le troisième thème s'est ouvert sur une présentation de la situation énergétique dans les PMA africains. Ces pays ont un taux de consommation d'énergie commerciale très faible, même si plusieurs sont producteurs (et exportateurs) de pétrole, de gaz et d'hydroélectricité. Une très grande partie du gaz produit dans la région est brûlée à la torche, et donc gaspillée. Il faut étudier les possibilités d'exploiter cette source d'énergie, pour des utilisations aussi bien locales que commerciales. Les énergies renouvelables sont importantes, mais les hydrocarbures traditionnels ont un rôle important à jouer dans le développement des PMA africains et dans la lutte contre la pauvreté. Pour y contribuer, les gouvernements devraient élaborer des stratégies de développement énergétique intégrées, qui tiennent compte aussi des possibilités existant aux niveaux régionaux et sous-régionaux.

20. Le projet de gazoduc pour l'Afrique de l'Ouest, projet ambitieux qui associe quatre pays (Nigéria, Bénin, Togo et Ghana) dans le but de mettre en valeur les abondantes ressources en gaz naturel actuellement gaspillées par brûlage, est un bon exemple des possibilités de coopération régionale qui existent. Les gouvernements de ces pays mettent ainsi en place des structures qui permettront au secteur privé d'investir dans un grand projet d'infrastructure énergétique.

21. Les participants ont insisté sur l'importance macroéconomique des hydrocarbures (les deux principales hausses de l'endettement des PMA ayant été liées à des hausses des cours du pétrole) et sur la nécessité d'élaborer des politiques adéquates concernant en particulier la tarification des ressources énergétiques.

22. Les participants ont également examiné les possibilités pour les PMA de maîtriser les différents éléments des prix du pétrole et du gaz afin de réduire les effets négatifs de l'instabilité de ces prix. Ces pays peuvent, en principe, gérer l'essentiel des risques de prix, à condition de disposer des capacités institutionnelles nécessaires. Ils peuvent même lier la gestion de ces

risques à un financement, en émettant par exemple des obligations indexées sur les prix de l'énergie pour financer des projets énergétiques.

23. Les mesures à effet immédiat présentées prévoyaient des initiatives novatrices en matière de prospection et d'exploitation de gisements de gaz naturel; un soutien à des initiatives régionales, y compris pour le stockage au niveau régional de carburants et le commerce transfrontière (par exemple, pipelines et interconnexion des réseaux électriques); l'amélioration des politiques de fixation des prix pour une meilleure utilisation rationnelle de l'énergie; et des programmes visant à améliorer la capacité des décideurs dans les PMA de gérer le secteur énergétique. Dans les débats qui ont suivi, les points ci-après ont été soulevés : nécessité de maintenir, en concertation avec les pays de l'OPEP, la stabilité des prix du pétrole; importance et potentiel de la coopération régionale; fourniture d'une assistance pour la formulation des politiques énergétiques, en particulier compte tenu des nombreuses possibilités qui s'offrent aux PMA et de l'importance des investissements dont l'absence est le principal obstacle à une plus grande efficacité du secteur énergétique; et établissement d'un lien de causalité avec le Protocole de Kyoto qui, une fois ratifié, devrait inciter les pays développés à investir pour améliorer le secteur énergétique. Toutes ces questions ont aussi été abordées pendant les débats sur les deux premiers thèmes.

24. Au nom des pays les moins avancés, le Co-Président de la réunion (Mali) s'est félicité de la décision du Gouvernement norvégien d'inscrire la question de l'énergie au premier rang de ses priorités en matière de coopération avec les pays en développement et les PMA pendant les deux prochaines années.

25. Le Co-Président a préconisé la mise en place d'une structure de suivi au niveau régional pour l'exécution des mesures à effet immédiat et a exprimé le souhait que la Banque mondiale et le FMI s'y associent.

26. La coordination générale du suivi de toutes les initiatives examinées au titre du troisième thème relèvera de la CNUCED.

-----